



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

De l'expérience de développement au développement des expériences. Cas du sylvopastoralisme à but DFCI

C. Napoleone

Résumé

Depuis plusieurs années, à titre expérimental, des troupeaux sont réintroduits en forêt méditerranéenne pour concourir à la prévention des incendies de forêt. Cet article aborde la question du choix d'une stratégie de développement de cette expérience : faut-il en centraliser la gestion ou inciter à une autonomisation des acteurs ? Il se base sur une enquête réalisée auprès de l'ensemble des acteurs concernés. Il préconise la mise en place d'une institution relais accompagnant les projets à moyen terme (conception d'un environnement adapté). Cette réflexion illustre l'intérêt d'une approche globale de la diffusion des actions de développement.

Abstract

From experimentation about extension to extension of experimentations

Since several years, flocks are re-introduced in mediterranean forest, as an experiment, to prevent fire risks. This article is about the choice of a way to follow for the extension of this experiment : is it to search for an involvement in the management of the put up plan, or, on the opposite, to urge on for self-governing of the people involved ? It is based on an inquiry carried out to the whole group of concerned people. The proposal is creation of a relay-institution to support projects on middle terms. This is an illustration of the interest of an holistic approach of extension actions.

Citer ce document / Cite this document :

Napoleone C. De l'expérience de développement au développement des expériences. Cas du sylvopastoralisme à but DFCI.

In: Économie rurale. N°213, 1993. pp. 29-33;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1993.4515>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1993_num_213_1_4515

Fichier pdf généré le 08/05/2018

sent sur ces espaces en été, période durant laquelle le risque d'incendie est important. Le pâturage pourrait d'autre part réduire le nombre de passages d'entretien, en limitant la croissance des repousses arbustives. Dans les zones non pâturées où cet entretien est réalisé (tous les deux ans en moyenne) son coût pour la société s'élève à 1000 francs/ha/an (DDAF, Var, 1990).

En 1991, ce schéma faisait migrer de novembre-janvier à avril-juin des troupeaux bovins, équins et ovins. Un millier d'animaux au total, originaires du nord du Var, des Alpes de Haute-Provence, des Hautes Alpes et d'Isère, est réparti sur les lieux d'accueil (au nombre de 12 en 1991), situés essentiellement dans le Var, département très concerné par le problème des incendies de forêt. Les espaces retenus sont équipés de manière à pouvoir être entretenus par des animaux (clôtures, point d'eau, pistes d'accès). Le choix des sites est fonction de leur localisation, des possibilités de mobilisation du foncier, des caractéristiques du milieu (type de ressource, surfaces...), et des troupeaux (espèces, effectif...) (INRA-CERPAM, 1990). Les animaux ne doivent pas être en période de production. Il s'agit d'animaux jeunes, (par exemple des génisses d'élevage), ou des brebis reproductrices à l'entretien ou en début de gestation. Pour satisfaire à ces exigences, l'éleveur doit donc situer les périodes de mise bas des lots d'animaux concernés, en début d'été ou en automne, ce qui peut représenter une modification importante pour la gestion du troupeau.

La finalité de l'expérience est donc claire: utilisation de complémentarités inter-régionales, afin de permettre la remobilisation et l'entretien des espaces méditerranéens abandonnés par l'activité humaine. Outre l'intérêt d'ordre collectif que pourrait représenter ce schéma pour l'environnement, l'impact micro-économique recherché est double :

- pour les éleveurs, éviter le coût de la stabulation hivernale d'animaux jeunes ou d'adultes hors période de production et/ou accroître la taille des troupeaux au-delà de la capacité des infrastructures d'accueil ;

- pour les propriétaires d'espaces, réduire la charge d'entretien d'un milieu difficilement rentabilisable (si ce n'est par l'orientation spéculative). Cette pratique pourrait permettre, par des échanges non monétaires, de réaliser une intervention sur des surfaces importantes.

Les principes de la transhumance, (optimiser, par la migration, la conjonction de deux milieux complémentaires) se trouvent donc ici adaptés à ces exigences particulières.

Ainsi, alors que la logique productiviste a enlevé tout intérêt agricole à ces zones, pour cause de non rentabilité, la présence de troupeaux permettrait, dans ces espaces pauvres, d'en concevoir à nouveau un profit. C'est sur cette base que le CERPAM tente de créer une synergie entre des groupes sociaux quelque peu différents :

- le propriétaire foncier le plus souvent privé et détenant un bien dont il ne tire, en général, pas de revenus, mais auquel il peut néanmoins attacher une valeur affective ou spéculative ;

- l'éleveur devant gérer un troupeau suffisamment conséquent pour assurer un seuil de production acceptable, mais qui d'autre part, doit limiter l'augmentation marginale de ses charges de structure (notamment celles liées au foncier).

La diffusion de la pratique de la transhumance hivernale impliquerait donc que chaque acteur puisse se sentir concerné par le développement à long terme de cette expérience. D'une part, en bénéficiant d'un certain nombre d'avantages mais aussi en devant être prêt à assumer un certain nombre de tâches ou responsabilités sur un bien qui serait destiné à plusieurs usages. Il en résulte, d'autre part, des attentes quelquefois divergentes et la question de la régulation sociale devient alors un élément particulièrement important.

Cependant, si comme toute expérience novatrice de développement cette "transhumance hivernale" se heurte à une forte résistance aux changements, les initiateurs sont confrontés maintenant à un choix crucial : **faut-il induire son développement de manière volontaire ou au contraire l'innovation peut-elle se diffuser de manière autonome ?**

Pour sa part, organisme d'étude et de réalisation, l'institution génératrice du projet pose le postulat qu'une fois les questions technico-économiques maîtrisées, le modèle mis en place se diffusera d'une manière autonome dans l'ensemble des milieux concernés. Elle se concentre donc sur l'expérimentation mais devra, à terme, faire le choix de l'accompagnement (ou non) des expériences. Dans cette optique, l'analyse des attentes des acteurs eux-mêmes était à étudier, ceci est l'objet du présent article.

MÉTHODE ET RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE AUPRES DES ACTEURS

Nous avons réalisé, en 1990, six mois d'enquête auprès de 27 personnes représentant l'ensemble des acteurs supposés concernés. Les résultats en sont ici exposés pour provoquer une discussion ouverte sur cette expérience, sans prétentions de représentativité statistique.

Cette enquête a été réalisée sur la base d'entretiens auprès de 8 gestionnaires d'espaces publics, 7 responsables d'espaces privés, 10 éleveurs et bergers et 2 chasseurs. La rencontre se faisait, en général, sur les lieux de leur activité et était guidée par trois questions :

- pourquoi participez-vous à cette expérience? (motivations)
- comment cela se passe-t-il ? (bilan)
- quelles conclusions pouvez-vous en tirer ? (attentes).

Puis les discours recueillis furent regroupés dans une grille d'analyse afin de comprendre les principaux arguments développés par individu ou groupe. L'ensemble des réponses des acteurs peut s'analyser selon trois thèmes principaux :

- la recherche d'une institution techniquement compétente et jouissant d'une image largement reconnue qui assurerait la gestion de l'expérience ;

- la réussite technico-économique de l'opération ;
- le souhait exprimé de meilleures communications, tant descendantes qu'ascendantes.

Le besoin exprimé d'une institution légitime

Pour beaucoup d'acteurs, l'institution, à l'origine des expérimentations, présente par son rôle de gestion et de conseil une image de compétence. Le préalable de confiance qu'elle a su développer est souvent l'élément influant sur la décision de participation à cette expérience. Cette considération paraît très importante pour les gestionnaires d'espaces : 8 sur 15 la mettent au premier plan, alors que 3 éleveurs sur 10 lui attribuent de l'importance. Quant aux 2 chasseurs, ils la considèrent tous comme primordiale.

La transhumance hivernale est un schéma novateur, n'attirant initialement qu'une minorité d'individus leaders. Cependant, l'expérience étant à un stade de développement, elle doit s'adresser maintenant à des éleveurs et propriétaires ne recherchant pas l'innovation mais une pratique productive "tranquillissante" et sûre. Pour ceux là, la représentation scientifique et technique de l'institution sécurise et décharge du risque de l'initiative. Cette pratique ne peut donc se diffuser que si elle est accompagnée d'une assurance (éventuellement implicite) de résultats effectifs ; la bonne image de l'institution est la garantie de cette assurance.

Le souci du "rentable"

Il se manifeste de deux manières différentes :

- d'une part, pour l'éleveur, par l'attente d'une réduction marginale des charges de structures ;
- d'autre part, pour le gestionnaire forestier, par l'espoir d'une économie d'entretien par la dent de l'animal (effet retardateur de la croissance des ligneux et réduction de la fréquence du passage des moyens mécaniques).

Cette attente économique est très présente chez les éleveurs interrogés : 7 sur 10 considèrent cet aspect comme la principale motivation, alors qu'elle n'est exprimée que par 6 gestionnaires sur 15 et par aucun autre usager de la forêt. Cela illustre des différences de perception de l'espace forestier.

Pour les éleveurs, cet espace doit s'intégrer dans une pratique productive et dégager une plus-value, alors que le gestionnaire d'espace semble considérer la forêt comme une simple charge à minimiser.

Il est à noter que les organismes intervenant dans ce secteur se heurtent à l'apparente incohérence entre l'attente d'extension, quasi nostalgique, d'une société globale soucieuse de son environnement et le système économique global qui impose une intensification croissante, du facteur travail dans le cas observé (Béranger C., 1989 ; Tirel J.C., 1991).

En effet, nous ne sommes pas ici dans le cas d'un développement endogène motivé par les intérêts du groupe initiateur. Au contraire, ce type d'expérience, conduite

par des institutions gérant des fonds d'origine institutionnelle, oblige à concevoir des projets qui intègrent les attentes des différents acteurs et des financeurs. Une des premières finalités des éleveurs est bien d'accroître la taille des troupeaux, afin d'atteindre un seuil de rentabilité, en influant le moins possible sur les niveaux de main-d'œuvre. C'est-à-dire, augmenter la productivité du travail tout en limitant les charges fixes.

De plus, ce type d'expérience doit induire une extensification sur des territoires où, bien souvent, les charge-ments à l'hectare sont particulièrement bas. La pérennité du schéma repose donc sur la mise à disposition à moindre coût (sous une forme ou une autre) de l'espace nécessaire, voire sur un soutien public. C'est l'esprit par exemple du règlement 797-85 de la CEE, dit "article 19" maintenant "article 21", qui prévoit une rémunération d'exploration concourant à l'entretien de certaines zones.

Les attentes de communication

Le souhait de relais tant horizontal entre les acteurs (ou groupes) que vertical entre les différentes structures, se traduit par une attente de communication, très présente dans les entretiens. Les acteurs concernés attendent :

- soit une information élargie, et préalable à l'implantation d'une opération ou à son développement. Ce besoin d'information approfondie sur le sujet est très souvent exprimé pour lever les dernières réticences dues à l'innovation ou pour faire œuvre de prosélytisme ;
- soit la tenue d'un rôle de représentation des intérêts des groupes sociaux. Ce besoin d'un niveau médian (et postulé neutre) de communication émane de la mise en présence de groupes sociaux qui ne communiquent habituellement pas ou peu. Nous nous trouvons en effet en présence d'individus que séparent autant les critères économiques que les pôles d'intérêt sociaux. Cette difficulté de communication entre des milieux éloignés, se retrouvant partenaires, inquiète chaque institution, groupe et individus concernés, (éleveurs, propriétaires fonciers, administrations, etc.)

Par ailleurs, l'attente de communication de type syndicale, souvent présente chez les éleveurs, peut témoigner d'une autre faiblesse : la transhumance hivernale, de part ses risques inhérents, intéresse principalement ceux qui ont un besoin crucial de croissance, les acteurs qui réussissent le mieux ne cherchant pas à modifier leurs pratiques. Or, une présence importante de candidats économiquement "fragiles" rigidifie le schéma :

- d'une part, quand l'augmentation du cheptel est importante, et qu'il n'y a pas d'investissement proportionnel sur les structures, la décision de participation est difficilement réversible pour l'éleveur. En phase de croisière, on peut observer un doublement des effectifs dans les élevages, sans évolutions notables sur les structures foncières, le matériel et les bâtiments d'exploitation. La part des animaux par rapport au total des capitaux immobilisés est ainsi passée de 37 % à 53 % (de Choudens, 1991) ;

- d'autre part, cette rigidité économique se conçoit aussi au niveau social. Puisque les revenus de l'exploitant sont très liés à la réussite de l'expérience, remettre en cause le schéma induit de menacer le niveau de vie des individus concernés.

QUEL ENVIRONNEMENT CRÉER POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ?

Ce mode de développement concerne donc des acteurs ayant des logiques différentes et des attentes divergentes. Seule une approche globale peut permettre de raisonner le développement de cet ensemble.

Mettre en exergue l'approche contractuelle

L'intervention publique sur les marchés est de plus en plus remise en cause, et l'on s'oriente vers une tendance à la contractualisation des aides. C'est-à-dire qu'une obligation de résultats serait imposée à un éleveur prestataire de service s'engageant sur des résultats vérifiables (réduction de la biomasse à l'hectare par exemple).

Repenser les rapports entre propriété et usage

La réduction des charges de structure que procure cette technique, autant que l'intérêt porté par la société à l'entretien de son environnement, témoignent d'une évolution des modes d'utilisation de ces espaces (Badoin R., 1979). Déjà le législateur a défini l'obligation d'entretien, pour les propriétaires des zones à risques d'incendies, et des préfets ont su la faire respecter autoritairement.

S'il est toujours souhaitable d'éviter la contrainte pour réaliser de manière efficace la mise à disposition des superficies nécessaires, les méthodes à employer sont encore à préciser. Elles passeront sans doute par une gestion collective (par des regroupements, des associations, des communes, voire des parcs régionaux ou autre), une refonte de la fiscalité du foncier non bâti, et la prise en compte des intérêts de chacun comme des réalités économiques.

Une structure de pilotage pour initier, une autonomisation pour développer

Les diverses attentes dégagées tendent donc vers une délégation de responsabilité ou d'action à une **institution régulatrice** afin de résoudre certains blocages sociaux et certaines fragilités économiques. Mais parallèlement, le but de cette structure de pilotage doit rester **l'autonomisation des acteurs**, après la gestion de la première phase de diffusion. La question de la nature de la régulation doit donc se poser pour réfléchir à un choix de développement satisfaisant.

Tout d'abord, nous sommes en présence d'individus qui souhaitent la poursuite du pilotage centralisé initial, tout en revendiquant leur statut d'entrepreneurs individuels. Par ailleurs, si l'on se réfère à "l'individu historique" weberien (Weber M., 1920), c'est à partir de la reconnaissance des projets et de l'environnement des acteurs que l'on doit élaborer nos propositions. Enfin, on vérifie souvent la propension à l'auto-conservation des

institutions (Morin E., 1977) ; "cette réalité néguentropique de toute organisation" étant renforcée quand les informations à gérer sont complexes et multiples.

Si donc, l'on veut établir une stratégie de développement permettant à chaque acteur d'intégrer les objectifs recherchés et les solutions mises en places, le contrôle endogène du processus est nécessaire. Sa pérennité sera favorisée par l'établissement de réseaux d'interrelations denses.

Cependant, cet objectif ne peut être atteint à court terme : la fragilité des exploitations concernées, la rareté des échanges entre les groupes, l'insuffisance d'incitations individuelles ou même la dévalorisation de la représentation du pastoralisme, induisent autant de freins à une diffusion plus large de ces pratiques.

Un pilotage centralisé croisant les logiques des différents acteurs, permet, à moyen terme, de favoriser l'émergence d'un environnement adapté : multiplicité des acteurs et des sites formant un réseau d'échanges suffisamment denses, et conduisant à la contractualisation sur des marchés spécifiques (foncier, prestations de services, voire débouché des produits "labélisés", etc.).

Le rôle d'animation de ces structures est important, d'une part pour comprendre les logiques en présence, et d'autre part pour susciter les premières candidatures. Dans un deuxième temps, la compétence technique de l'institution favorise la diffusion de l'innovation.

Cependant, si cet accompagnement par une institution relais paraît souhaitable, la pérennité du processus repose sur son autonomisation. La considération nouvelle de l'environnement comme un bien commun, culturel ou ludique, peut être un canal privilégié pour rétablir des réseaux d'échanges entre ruraux et non ruraux sur un espace partagé. En effet, le bon accueil général réservé à la transhumance hivernale résulte d'un caractère nouveau : la réappropriation de son environnement par la société. Originellement, le monde agricole n'était pas coupé de la cité (Weber M., 1921) et "l'économie politique urbaine" intégrait l'environnement comme source de biens de consommation. La construction d'une société industrielle et commerciale s'est éloignée de ces préoccupations et les fossés se sont creusés entre les groupes sociaux. Ce retour de la cité dans le monde rural peut difficilement se pérenniser dans une structure centralisée, inapte de par sa complexité à valoriser les spécificités locales et qui peut être le support de réflexes corporatistes, (d'un côté la transhumance hivernale peut être analysée comme une pratique agricole ne devant pas laisser trop de poids à des non ruraux, de l'autre, elle peut être perçue comme l'aliénation des espaces à un seul groupe).

CONCLUSION

De l'expérience de développement au développement des expériences, l'étape importante est la diffusion de l'innovation dans les milieux concernés. Cette étape est d'autant plus délicate qu'une réponse théorique globale n'est pas satisfaisante. L'approche à respecter doit rester localisée, doit favoriser l'émergence de micro-projets,

afin de permettre l'appropriation du mode de développement par les acteurs eux-mêmes.

Cependant la gestion globale d'autant de situations complexes amène la technocratisation. Des institutions relais doivent pourtant créer un environnement social et juridique apte à faire émerger des réseaux d'échanges suffisamment denses pour être pérennes et autonomes.

En ce qui concerne la transhumance hivernale, démontrer l'efficacité de cette technique est évidemment fondamental. Cependant, même en postulant que les questions technico-économiques sont maîtrisées, les acteurs ne semblent pas prêts, à court terme, à adopter en grand nombre cette pratique novatrice, et à l'intégrer dans leurs modes de production. Cette résistance aux changements peut être résolue grâce à un environnement favorable :

- sur le plan juridico-économique, par la conception de rapports contractuels adaptés. Le propriétaire forestier souhaite, en effet, préserver ses prérogatives et ses intérêts,

et l'éleveur veut être assuré de la poursuite de l'accroissement de la productivité du travail et du capital investi ;

- sur le plan social, en permettant la mise en place d'une communication élargie. Autant entre les principaux acteurs (éleveurs, propriétaires, administrations), qu'avec les groupes périphériques (chasseurs, promeneurs, ramasseurs...).

Cette première étape, pilotée par une institution relais, connaîtra son état adulte avec une autonomie permettant d'éviter la technocratisation. Tâche d'autant plus difficile que les évolutions actuelles du milieu rural (déprise, difficultés économiques et perte d'influence du monde agricole, logiques nouvelles : tourisme, PME/PMI, paysages, environnement, etc.) engendrent une démotivation des acteurs habituels, y compris pour l'action de développement. Le but recherché doit donc correspondre à la stabilisation d'un milieu et de pratiques, en adéquation avec les nouvelles caractéristiques de ces zones.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BADOIN R. (1979) - *Économie et aménagement de l'espace rural* - P.U.F. Économiste, 232 p.

BERANGER C. (1989) - Champs à découvrir. In *Initiatives rurales*, n° 178, 57-59.

De CHOUDENS H. (1991) - *La transhumance ovine hivernale à objectif de défense des forêts contre les incendies en région méditerranéenne*. Mémoire de fin d'étude, ESITPA-CERPAM.

DDAF du Var (1990) - Programme sylvopastoral du Var.

INRA Ecodéveloppement, CERPAM (1990) - Espaces forestiers, élevage et incendie.

MORIN (1977) - *La méthode, la nature de la nature* - Le Seuil, 387 pages.

REGLEMENT C.E.E. - 85 - Pratiques de production agricole compatibles avec l'environnement (Art 19).

TIREL J.C. (1991) - L'extensification, chance ou défi pour les exploitations agricoles. In *Productions animales*, INRA 5-12.

WEBER M. (1920), rééd. en 1985 - *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Ed. Plon, Coll. Agora, 268 pages.

WEBER M. (1921), rééd. en 1982 - *La ville*. Ed Aubier, Coll. Champ-Urbain, 212 pages.